

ISSN 2414-8733
<https://doi.org/10.55595/BVTDL>



BULLETIN VILLES, TRANSPORTS, DÉVELOPPEMENT LOCAL

DEBATS, COMPTE RENDU ANNUEL DES TRAVAUX
DE RECHERCHE ET NOTES DE LECTURE



NUMERO 9 - JUIN 2025
BRAZZAVILLE CONGO

BULLETIN
VILLES, TRANSPORTS, DEVELOPPEMENT LOCAL
Débats, compte rendu annuel des travaux de recherche et notes de lecture

Université Marien Ngouabi
École Normale Supérieure Brazzaville Congo
Courriel : contact@bulletin-greg.cg
Site web : www.bulletin-greg.cg

Directeur de publication

Patrice Moundza

Rédacteur en chef

Gaston Samba

Comité de rédaction et de lecture

Patrice Moundza, Gaston Samba, Jean Félix Yekoka,
Omad Laupem Moatila, Rony Dévyllers Yala Kouandzi

Comité scientifique

Joachim Emmanuel Goma-Thethet, Professeur,
Edinam Kola, Professeur, Aboubakar Kissira, Professeur,
Robert Edmond Ziavoula, Professeur, Benjamin Evayoulou, Professeur,
Patrice Moundza, Professeur, Gaston Samba, Maître de Conférences,
Didier Loufoua Lemay, Maître de Conférences, Jean Félix Yekoka, Maître de
Conférences, Laurent Gankama, Maître de Conférences,
Dr Jean Nkounkou, Démographe aménageur

ISSN 2414-8733

<https://doi.org/10.55595/BVTDL>

Conception et mise en page : Patrice Moundza

Les opinions défendues dans ces articles n'engagent que leurs auteurs. Elles ne sauraient être imputées aux institutions auxquelles ils appartiennent ou qui ont financé leurs travaux. Les auteurs garantissent que leurs articles ne contiennent rien qui porte atteinte aux bonnes mœurs.

Toute reproduction ou traduction sans accord du Groupe Villes-Transports-Développement local est interdite. Les manuscrits non publiés ne sont pas rendus.

Dépôt légal : Deuxième trimestre 2025 © Copyright GREG juin 2025

INDEXATION

La revue **Bulletin Villes, Transports, Développement Local** améliore constamment son indexation et ses résumés dans diverses agences. Des efforts réguliers sont déployés pour archiver les manuscrits publiés sur diverses plateformes d'archivage qui sont authentifiées.



ROAD

**Google
Scholar**

**Base
Search**

**OAI-
PMH**



HAL

NOTE DE PRÉSENTATION

Créé en 2015, le Groupe Villes, transports, développement local est une association à caractère scientifique, culturel et éducatif. Il assure la valorisation de ses travaux dans le Bulletin Villes, Transports, Développement local (ISSN 2414-8733), une publication thématique à parution annuelle. Ce bulletin constitue un espace de réflexion, d'échanges et de débats interactifs sur les questions urbaines, de transports et de développement local au Congo et en Afrique subsaharienne. Il est plus particulièrement un organe d'initiation des jeunes chercheurs à la rédaction et à la production scientifiques, à partir d'un sujet pertinent, en mettant en exergue la force de la description et la rigueur de l'analyse.

Les auteurs doivent se conformer aux normes rédactionnelles édictées par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) et prendre en compte la structuration habituelle du texte scientifique. La rubrique « titre et signature » est ainsi structurée : titre en gras et majuscule ; nom, prénom et grade universitaire de l'auteur ; laboratoire et université d'attache ; adresse mail.

L'approche monographique et la méthode IMRAD sont indistinctement acceptées. La méthode IMRAD répond aux étapes suivantes : résumé en français et en anglais, introduction (problématique, objectifs, hypothèses), méthodologie, résultats, discussion, conclusion et bibliographie. Les textes doivent être en taille 11, Times New Roman, interligne simple avec des marges de 5 cm en haut et en bas, 4,5 cm à droite et à gauche. Ils doivent aussi respecter une hiérarchie établie entre titres, sous-titres, sous-sous-titres et être homogènes (corps, police, graisse, pente, espace avant/après, alinéas).

L'acceptation de l'article dépend de la pertinence du sujet, de sa contribution à l'avancement de la connaissance, de son originalité, de la qualité et de la cohérence du texte proposé.

Pour les travaux de recherche, tenant compte de l'intérêt et de l'originalité du sujet, il s'agit de présenter un article original de 35 000 caractères (espaces compris). Les notes de lecture portent sur une synthèse critique des travaux de recherche, de publication récente, collée à la ligne éditoriale du présent bulletin. Elles doivent mentionner, avec exactitude, la référence de l'ouvrage traité, sans excéder 7 500 caractères (espaces compris).

Les frais d'évaluation s'élèvent à 12 000 F CFA. Ils accompagnent le dépôt de l'article à publier. Les frais de publication s'élèvent à 35 000 F CFA. Le paiement des frais d'évaluation et de publication se fait auprès de **Moundza Patrice, WhatsApp : + 242 05 551 89 42 / + 242 06 679 58 70, par Western Union**

(extérieur) ou Mobile Money (Congo). Le paiement des frais d'évaluation et de publication se fait auprès de Moundza Patrice, WhatsApp : + 242 05 551 89 42.

Les manuscrits sont reçus, en version électronique, à l'adresse suivante : contact@bulletin-greg.cg ; copie à patrice.moundza@umn.cg.

Pour tout renseignement : Moundza Patrice, WhatsApp : + 242 05 551 89 42.

La rédaction du *Bulletin Villes, transports, développement local* remercie vivement tous les auteurs pour leur contribution et tous les lecteurs pour leur attention particulière à l'égard de cette modeste production scientifique.

SOMMAIRE

MFOUTOU ULRICH DANY, MOATILA OMAD LAUPEM, NGOUMA DAMASE L'activité maraîchère dans la contrée des « Cinq villages Pandi » (district de Mouyondzi, Congo)	11-25
BIDJOCTI SAMBIANI YADJA La ville de Cinkassé au Togo et sa région : évolution, structuration et défis (1980-2019)	27-45
MAKETO CRIS CHESNEL, N'SITA BAKEMITA PRISCA ELISABETH, TOLI GHISLAIN, NGAYI BELLVY LEMADRE, SAMBA GASTON Évolution démographique, croissance spatiale et problèmes environnementaux de Pointe-Noire (Congo)	47-64
ETOUKA-ILOKY HERMANN GIRBAUD, BOKATOLAT EKANDZA ENOCK JORTIAL Analyse des structures éducatives en milieu rural au Congo : cas du district d'Ollombo	65-78
NZOUMBA MARCELINE Le quartier 21 La Glacière, arrondissement 2 Baongo Brazzaville ..	79-100

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE, CROISSANCE SPATIALE ET PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX DE POINTE-NOIRE (CONGO)

CRIS CHESNEL MAKETO, PRISCA ELISABETH N'SITA BAKEMITA,
GHISLAIN TOLI, BELLVY LEMADRE NGAYI ET GASTON SAMBA*

Résumé : La présente étude vise à analyser l'évolution démographique et la croissance spatiale de la ville de Pointe-Noire en rapport avec ses problèmes environnementaux. La méthodologie utilisée s'articule autour de la collecte des données et les enquêtes de terrain. Les différentes données ont été analysées et traitées. Les résultats obtenus montrent que la population urbaine de Pointe-Noire évolue d'une manière exponentielle au fil des années. Celle-ci crée une extension démesurée de l'espace. Une telle croissance se justifie par l'exode rural, le statut socioéconomique de la ville ainsi qu'au phénomène migratoire. Ceci fait face aux problèmes d'accès à l'eau, d'assainissement, de la circulation routière et de l'érosion côtière.

Mots clés : érosion côtière, Congo, Pointe-Noire, problèmes environnementaux.

Abstract : The aim of this study is to assess demographic evolution and spatial growth of the city of Pointe-Noire in relation to its environmental problems. Methodology used revolves around data collection and field surveys. Various data were analyzed and processed. Results show that Pointe-Noire's urban population is expanding exponentially over the years. This growth is justified by rural exodus, city's socioeconomic status and migration's phenomenon. This is in the face of problems of access to water, sanitation, road traffic and coastal erosion.

Keywords : coastal erosion, Congo, Pointe-Noire, environmental issues.

* Centre de Recherches et d'Études sur l'Environnement (CR2E, École Normale Supérieure,
Université Marien Ngouabi, B. P 3162 Brazzaville, Congo
Contact : maketocriswilliam@gmail.com

Introduction

Les villes d'Afrique connaissent une croissance exponentielle au fil des années. Selon Samba G. et Moundza P. (2007, p. 3), une telle croissance se déroule dans un contexte de pauvreté accrue où tous les défis environnementaux sont à relever. En Afrique noire, particulièrement l'Afrique centrale enregistre le taux d'urbanisation le plus élevé. Elle s'accompagne de plusieurs problèmes environnementaux : difficultés à l'assainissement, à la santé, d'insécurité, d'insalubrité, d'accès à l'eau potable, de transport urbain et de dégradation du cadre de vie. Le Congo-Brazzaville, en général, la ville de Pointe-Noire, en particulier, n'échappe pas à une telle réalité engendrant divers effets sur l'environnement : dégradation des conditions des vies des populations et augmentation de la vulnérabilité des populations urbaines. Notre étude vise à analyser l'évolution démographique, la croissance spatiale de la ville de Pointe-Noire et les problèmes environnementaux qui s'en suivent.

1. Présentation de la zone d'étude

La ville de Pointe-Noire se situe au Sud-Ouest du Congo sur la façade atlantique plus précisément entre 4° 47' 36" de latitude Sud et 11° 53' 20" de longitude Est (figure 1). Grâce aux activités industrielles et à son port, elle représente la principale plate-forme économique du pays. Elle est limitée au Nord par la rivière Rouge, au Sud par le village Ndjemo et l'Océan Atlantique, à l'Est par le département du Kouilou et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. Avec une superficie d'environ 1,144 km², l'agglomération de Pointe-Noire compte 1 158 000 habitants (INS, 2023). Cette population évolue considérablement au fil des années conduisant à une extension délimitée de l'espace urbain.

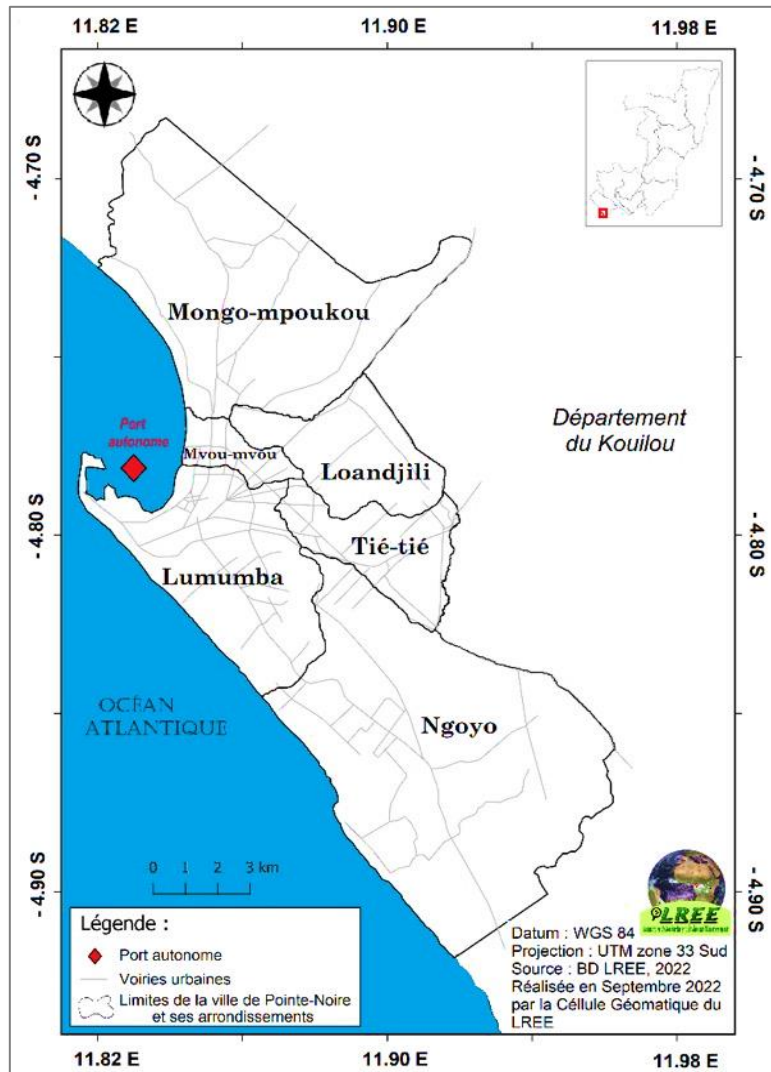


Figure 1 : Découpage administratif de la ville de Pointe-Noire par arrondissement

2. Données et méthodes de l'étude

Dans la cadre de notre étude, nous avons utilisé les données démographiques issues des travaux de l'Institut National de Statistiques (INS, 2020) et du Ministère de la Construction, de l'Urbanisme, de la Ville et du Cadre de Vie (2016). Les données de l'observation directe de terrain concernent les photos sur la ville de Pointe-Noire. Les méthodes s'articulent sur la collecte des données, les observations directes, le questionnaire d'enquêtes et les entretiens

auprès des acteurs concernés. L'enquête de terrain constitue la phase capitale de l'étude permettant d'authentifier un fond de carte favorisant ainsi la délimitation de la zone d'étude et la détermination de l'échantillon. Nonobstant, le choix des ménages enquêtés est aléatoire, tenant compte de la répartition des arrondissements de la localité, tel que présente le tableau 1. Au total, 150 ménages ont été enquêtés et dix personnes ont été entretenues dans notre zone d'étude. À cela s'ajoutent l'analyse et le traitement des données.

Tableau 1 : Répartition des ménages enquêtés à Pointe-Noire

N°	Arrondissements	Effectifs	Fréquences en %
1	Lumumba	22	14,7
2	Mvoumvou	20	13,3
3	Tié-Tié	34	22,7
4	Loandjili	20	13,3
5	Mongo-Mpoukou	31	20,6
6	Ngoyo	23	15,3
Total		500	100

Source : Enquête personnelle, 2023

3. Résultats de l'étude

3.1. Évolution démographique et croissance spatiale

La population de la ville de Pointe-Noire connaît une évolution rapide. Entre 1954 et 1974, elle passe de 30000 à 144000 habitants (figure 3) et son taux de croissance démographique s'évalue à 4,6 %. La croissance démographique fait de Pointe-Noire l'une des villes les plus urbanisées du Congo-Brazzaville. L'augmentation de la population de la ville de Pointe-Noire s'explique par l'exode rural, les migrations forcées des populations du Pool pendant les crises politiques de 1997. À cela s'ajoute son statut en qualité de principale plateforme économique du Congo.

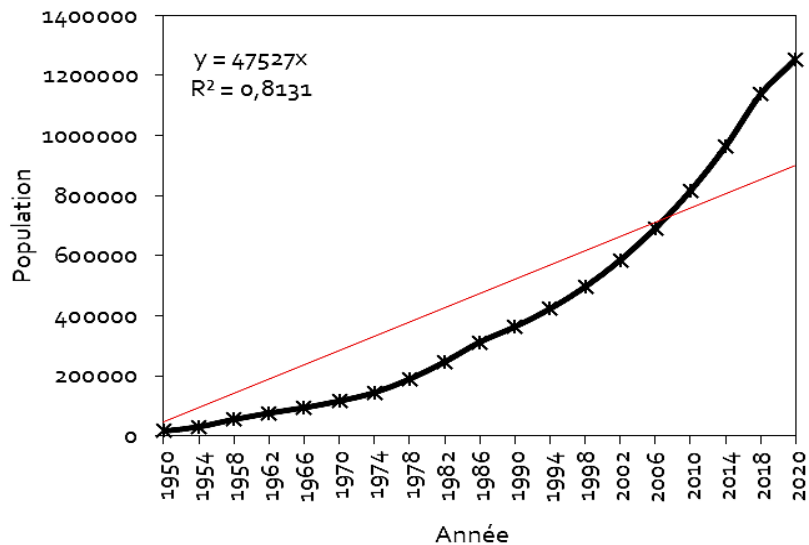


Figure 3 : évolution démographique de la ville de Pointe-Noire (1950-2020)

La croissance de la population de Pointe-Noire présente son corollaire : l'extension spatiale de la ville. Sa surface a pratiquement triplé en 30 ans, passant de 5 500 hectares en 1974 à près de 14 800 ha en 2014. L'extension annuelle est de 300 ha pendant la période allant de 1974 à 2014 (Ministère de la Construction, de l'Urbanisme, de la Ville et du Cadre de Vie, 2016, p. 6) ; d'où l'étalement urbain de Pointe-Noire de manière continue.

- Mode d'occupation et croissance de l'espace à Pointe-Noire

Pointe-Noire se construit à partir des sept avenues rayonnantes indiquant ainsi le plan de la ville, celui en éventail (photo 1). On observe plusieurs types de terrain loti du centre-ville vers la zone périphérique. Comme toutes les villes issues de la colonisation, Pointe-Noire présente un paysage contrasté (figure 3) en raison de la présence d'un centre-ville et des quartiers périphériques. Le centre-ville représente la zone administrative de la ville abritant de l'habitat moderne. Il peut s'agir des bâtiments administratifs, des infrastructures commerciales, hôtelières, scolaires et sanitaires. Les zones marécageuses de Tchinouka et de Tchikobo marquent la séparation entre les deux zones de Pointe-Noire. Plus loin du centre-ville se développe la zone périphérique.



Photo 1 : vue aérienne du plan de Pointe-Noire (source, anonyme)

L'urbanisation s'accompagne de l'extension spatiale de Pointe-Noire de manière continue. Les populations occupent anarchiquement l'espace en construisant des bâtis selon leurs moyens financiers. Le cadre de vie se trouve menacé en raison de la mauvaise qualité de l'air, au manque d'adduction d'eau ainsi qu'au problème des eaux usées. On observe les phénomènes d'érosion hydrique à cause du manque de canalisation dans la ville. La ville de Pointe-Noire contient une part dominante de l'habitat irrégulier. Les populations s'installent et construisent leurs habitats de manière désordonnée et selon leurs moyens financiers, le plus souvent dans des zones impropres à l'habitation (zones d'érosion et d'inondation). Les occupations irrégulières (planche 1) précèdent les programmes d'urbanisation, mettant ainsi l'administration devant le fait accompli. Aussi, on note l'absence des services de base (eau potable, assainissement, voiries). Une telle réalité constitue une cause majeure d'insalubrité en milieu urbain. Les travaux inaugurés du Chemin de Fer Congo-Océan (CFCO) contribuent à l'urbanisation de Pointe-Noire. En 1936, elle abrite le gouvernement ainsi que toutes les institutions officielles du Congo. Le village des pêcheurs, Loandjili, Siafoumou, Ndaka-Soussou, Tchimbamba, Mpita et Tchimaghi ne représentent que des villages à cette époque.



Figure 3 : carte de Pointe-Noire en 1936 (source, anonyme)

À partir de 1960, année de l'indépendance du pays, la ville de Pointe-Noire prend une nouvelle forme en termes d'urbanité (figure 4) en raison de l'adoption d'un plan directeur réalisé par Arsac et Guerin. Un tel plan permet la construction des infrastructures socioculturelles telles que les hôpitaux, les écoles (lycées Victor Augagneur, Poaty Bernard), les marchés, le stade et l'hôpital général Adolphe Cissé. On observe trois arrondissements : Lumumba, Mvou-Mvou et Tié-Tié. En 1980, Pointe-Noire atteint 5.800 hectares montrant ainsi une extension délimitée de l'espace de la ville côtière congolaise. Comptant environ 500 000 habitants en 1990, Pointe-Noire occupe 17 % de la population congolaise faisant d'elle l'une des villes les plus urbanisées d'Afrique noire.



Figure 4 : Carte de Pointe-Noire en 1958 (source, anonyme)

De 1970 à 1985, la ville de Pointe-Noire connaît un boom économique et démographique liée aux découvertes pétrolières et minières. Ceci permet d'attirer une forte migration. De 1984 à 1996, sa population passe de 285 000 à 456 000 habitants. Sous l'impulsion de « Moho-Bilondo », Pointe-Noire connaît aujourd'hui un dynamisme qu'elle avait connu en 1996 avec la mise en production du gisement de « N'kossa ». Ainsi, Loandjili devient le quatrième arrondissement de la ville. La ville de Pointe-Noire continue sa densification : construction des habitations de la COMILOG, ELF-CONGO et CPC. Les quartiers périphériques se développent en poursuivant la deuxième phase d'extension démesurée. Étant donné que le pays connaît une crise économique au cours des années 1990, la ville de Pointe-Noire se replie sur elle-même pour créer son économie. Raison pour laquelle, les activités informelles se profilent et la population devient de plus en plus croissante. Par ailleurs, la loi n° 15-2011 favorise la création des arrondissements 5 Mongo-Mpoukou et 6 Ngoyo à Pointe-Noire. La figure 4 dénote l'étalement de la ville ; à partir de 2014, elle comprend désormais six arrondissements.



Figure 3 : Carte de Pointe-Noire en 2014 (source, anonyme)

Planche 1 : Logements à Pointe-Noire



Photo 2 : Construction incontrôlée des bâtis au quartier Louéssi (prise de vue, Maketo, 2022)



Photo 3 : Bâtis au quartier Mont Kamba (prise de vue, Maketo, 2022)

En 2018, la ville de Pointe-Noire comptait 1 006 611 habitants avec une densité de 879,9 habitants par km². Cette population se répartit de manière

inégale en raison des disparités observées en termes d'habitants et de superficie des arrondissements de Pointe-Noire. Le tableau 2 indique la répartition démographique et spatiale de la ville de Pointe-Noire par arrondissement. Loandjili constitue l'arrondissement le plus peuplé de l'agglomération, suivi de Tié-Tié. Concernant la superficie, Ngoyo vient en premier couvrant 70,309 km². Il est secondé par Tié-Tié (51,248 km²).

Tableau 1 : Répartition démographique et spatiale de la ville de Pointe-Noire par arrondissement en 2018

Arrondissements	Population	Superficie
Lumumba	154 025	28,012 km ²
Mvou-Mvou	123 405	5,163 km ²
Tié-Tié	362 007	51,248 km ²
Loandjili	367 174	36,738 km ²
Mongo-Mpoukou	167 167	48,483 km ²
Ngoyo	185 861	70,309 km ²

Source : INS, 2020, p. 68

3.2. Problèmes environnementaux

La croissance démographique et spatiale de Pointe-Noire engendre divers problèmes environnementaux suite à une urbanisation incontrôlée.

- *Problème d'approvisionnement en eau potable*

Plusieurs sources d'approvisionnement en eau (planche 2) desservent Pointe-Noire pensent les chefs des ménages enquêtés. Il s'agit des puits attestent (48 %) des ménages, des forages (25,5 %), de la Congolaise des Eaux (LCDE) 14,5 % et par captage des eaux de pluie 12 %. Ainsi, l'usage des puits s'avère répandu dans la ville. En effet, la distribution de LCDE ne suit pas le rythme accéléré et anarchique de l'urbanisation. La population trouve une alternative avec des forages de fortune fournissant aux ménages l'eau de cuisine, de lavage et de boisson. La nappe phréatique s'avère faible. Les fosses et puisards constituent donc une menace permanente de pollution de l'eau.

Planche 2 : Problème d'eau à Pointe-Noire



Photo 4 : Forage d'eau potable au quartier Vindoulou. Prise de vue, Ngayi, 2023



Photo 5 : Puits d'eau au quartier Mboukou. Prise de vue Nzila, 2023

- Problématique de la gestion des eaux usées domestiques

Les eaux usées domestiques (photo 5) produites par les ménages augmentent les risques de pollution de l'environnement. Nos observations sur le terrain montrent que la ville de Pointe-Noire ne dispose pas d'un réseau d'évacuation des eaux usées. L'évacuation des eaux ménagères se fait en majorité sur la voie publique, contribuant énormément à la détérioration de l'environnement et à la dégradation de la chaussée.

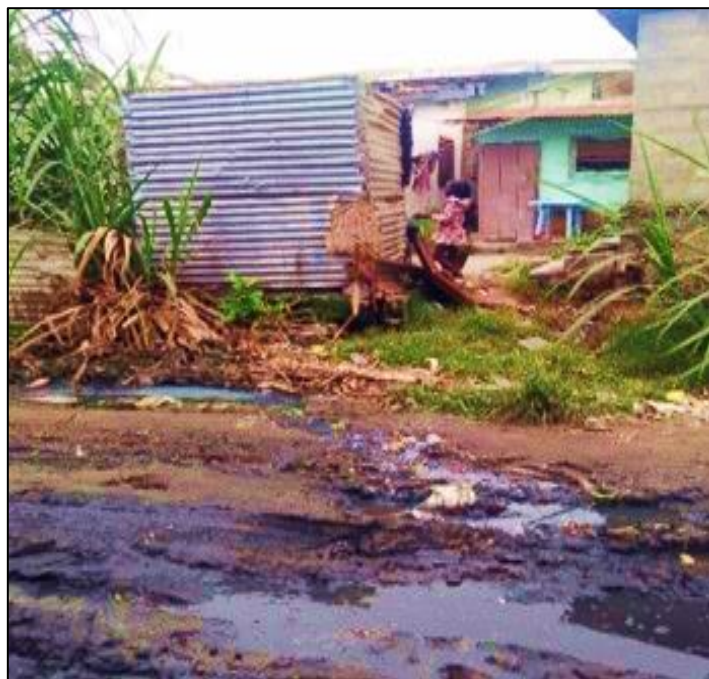


Photo 6 : eaux usées à Mboukou (prise de vue, Nzila, 2023)

Les résultats de la figure 4 montrent que 43 % des ménages déversent les eaux usées dans la cour ; 31 % d'entre eux dans la rue, 17 % des eaux usées se collectent par un puisard et 9 % dans les réseaux de canalisation. Les personnes enquêtées ignorent le danger que cela puisse entraîner (75 %), d'autre à l'inverse (25 %) reconnaissent que cela entraîne des odeurs nauséabondes et des risques sanitaires.

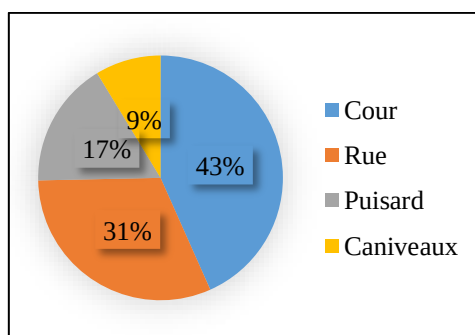


Figure 4 : Lieu d'évacuation des eaux usées domestiques
Source : enquête de terrain, 2023

- Problématique de la gestion des eaux pluviales et des inondations

L'évacuation des eaux de pluie constitue un problème majeur à Pointe Noire. Suite à un manque de canalisation, certains quartiers connaissent de fréquentes inondations. Il peut s'agir des quartiers Mbota, Tchiali (photo 8) et Saint Pierre au cours du mois de novembre 2022 (planche 3). Les ouvrages de drainage pluvial souffrent d'un défaut d'entretien chronique et surtout d'une mauvaise utilisation par les populations riveraines (rejets d'eaux domestiques et déchets solides, raccordements clandestins d'eaux usées), créant ainsi des obstructions et rendant difficile l'écoulement des effluents vers les exutoires.

Planche 3 : Problème d'assainissement à Pointe-Noire



Photo 7 : Inondation d'une artère urbaine au quartier Tchiali (prise de vue, Maketo, 2022)



Photo 8 : déchets dans le caniveau de l'avenue de l'indépendance (Prise de vue Nzila, 2023)

- Problématique de la gestion des ordures

La gestion des ordures dans la ville de Pointe-Noire est majoritairement faite par initiative individuelle. En dépit de quelques tentatives de solutions mises en place par les autorités nationales et municipales, la ville de Pointe-Noire demeure confrontée à l'insalubrité due aux déchets ménagers (planche 4).

Planche 4 : Ordures à Pointe-Noire



Photo 9 : Tas d'immondices sur l'avenue au quartier Vindoulou (prise de vue, Ngayi, 2022)



Photo 10 : Tas d'immondices au marché Fond Tié-Tié (prise de vue, Maketo, 2022)

Par ailleurs, le mode d'évacuation des ordures se fait de manière désordonnée. En effet, 38,6% des ménages enquêtés déversent leurs ordures ménagères dans les rues, 24,6 % les jettent dans les bacs à ordures Averda 15,2% dans les opérateurs de pré-collecte et 15,2%, dans les parcelles inachevées et 4,4% dans les cours d'eau (tableau 1). Les déchets déversés dans la rue et des parcelles inachevées constituent un danger sur le plan sanitaire (foyer d'endémiques, émanations des gaz à effet de serre).

Tableau 1 : Répartition des ménages selon le lieu d'évacuation des ordures ménagères

Lieu d'évacuation des ordures	Effectifs	Fréquences en %
Rue	193	38,6
Bacs à ordures	123	24,6
OPC	86	17,2
Parcelles	76	15,2
Cours d'eau	22	4,4
Total	500	100

Source : Enquête personnelle, 2022

- Circulation urbaine et infrastructures routières

Le réseau de transport ne parvient pas à rattraper la croissance urbaine et spatiale de la population. Le réseau de transport collectif exprime une certaine précarité en raison de la dégradation des routes. Les transporteurs instaurent les demi-terrains, en sectionnant les trajets. Dans la ville de Pointe-Noire, l'essentiel des voiries bitumées se concentrent au centre-ville. Il faut noter que le réseau routier bitumé se dégrade de plus en plus, présentant ainsi des nids de poule (photo 11) rendant impraticables certaines zones périurbaines. Si au centre-ville on circule avec difficulté (embouteillages), la circulation dans les zones périphériques est très difficile et même parfois impossible pendant la saison de pluies. Les transporteurs desservent les itinéraires et les prix à leur gré, tel est le cas de Thystère-Tchicaya -Fond Tié-tié 300 francs CFA pendant la saison moins pluvieuse. À cela s'ajoutent les difficultés périodiques d'approvisionnement en carburant.



Photo 11 : Route dégradée à Fond Tié-Tié. Prise de vue, Maketo, 2024)

- Érosion côtière

Depuis quelques années, le littoral congolais recule du fait de l'érosion côtière. Cela entraîne la perte du rivage, la transgression continentale et les inondations des établissements humains situés près de la zone côtière. Aussi, les activités économiques (tourisme, pêche et industrie) se trouvent menacées par le déplacement du trait de côte. Étant donné que la zone côtière congolaise constitue un environnement naturel fragile, elle subit l'érosion côtière. La baie de Pointe-Noire s'expose particulièrement aux aléas climatiques (photo 12).



Photo 12 : Érosion côtière à Songolo (prise de vue, Mfoutou, 2023)

4. Discussion

La population de Pointe-Noire connaît une évolution démographique remarquable se justifiant par l'exode rural, les luttes internes de 1997 et le statut économique de cette ville. Elle population continue à s'accroître dans les années à venir conduisant à l'étalement du tissu urbain, à une menace du cadre de vie, à une mauvaise qualité de vie ainsi qu'au manque d'adduction d'eau. Les résultats obtenus correspondent à ceux des travaux de Moundza P., et *al.* (2025), de Maketo C. C. (2022) et du Ministère de la Construction, de l'Urbanisme, de la Ville et du Cadre de Vie (2016) ainsi que de l'ONU-HABITAT (2012). Par ailleurs, la ville de Brazzaville voit sa population et son espace en croissante évolution. Raison pour laquelle, les besoins de populations connaissent une proportion remarquable (Moundza P., 2014). La forte pression sur les ressources naturelles dans capitale congolaise accélère aussi le processus climatique (Toli G., 2020). Ces résultats corroborent avec ceux des autres villes africaines. Tel est le cas de la ville de Ouagadougou, au Burkina Faso, la population évolue d'une manière exponentielle. Cette évolution s'accompagne de l'insalubrité, des difficultés d'accès à l'eau potable, d'approvisionnement et d'hygiène alimentaire, de circulation. Mal équipé, mal encadré et non aménagé, l'environnement de la ville ne répond pas alors aux conditions idéales de vie souhaitées (Y. Kafando, 2004). La ville de Sfax, en Tunisie, connaît une croissance démographique à partir de la période coloniale. Celle-ci va s'étaler entraînant ainsi divers dysfonctionnements et problèmes environnementaux tels que les pollutions,

l'urbanisation anarchique, les risques d'inondation de quartiers entiers situés en bordure d'oueds ou en zones d'expansion des crues (Abdelkarim D. et Salem D., 2012). L'urbanisation accélérée de Pointe-Noire entraîne la dégradation de l'environnement marquée par les problèmes de gestion des ordures ménagères produites par les citoyens. Comme les notent Adjiri O. A. et *al.* (2015), une urbanisation galopante et mal maîtrisée met la pression sur les services urbains, engendrant de nombreux problèmes dus à l'affaiblissement des facteurs d'optimisation et l'insuffisance des capacités institutionnelles. Au regard des défaillances actuelles de la municipalité de Pointe-Noire, la ville continuera à faire face au problème de gestion des déchets ménagers. Ensuite, la dégradation de l'environnement urbain par l'érosion hydrique prend une dimension inquiétante, voire dramatique, depuis ces dernières années. Cette érosion trouve ses origines dans l'interaction entre l'implantation humaine anarchique et la fragilité du milieu naturel. Nos résultats corroborent ceux d'Ekoué L. A. et *al.* (2013) dans leur étude menée dans la ville de Zogbedji au Togo. Selon ces auteurs, la quasi-totalité des ménages vivant dans une telle ville déversent leurs eaux usées dans la rue, faute de disposition de puits perdu ou de caniveau.

Conclusion

L'étude sur l'évolution de la population, la croissance spatiale et ses problèmes environnementaux de Pointe-Noire représente un pas pour la compréhension de la gestion environnementale dans une ville côtière d'un pays en développement. La population urbaine de Pointe-Noire évolue d'une manière exponentielle au fil des années. Cette agglomération congolaise pourrait atteindre 1.937.000 habitants d'ici 2035. Cette croissance s'explique par l'exode rural, le statut socioéconomique de la ville ainsi que le phénomène migratoire. L'évolution démographique présente un corollaire sur l'occupation spatiale et s'accompagne d'énormes problèmes environnementaux compromettant la qualité de vie à Pointe-Noire. À l'issue de cette recherche, de nombreuses perspectives scientifiques se dégagent de réaliser. Il s'agit d'analyser les risques climatiques de la zone côtière congolaise face au climat.

Références bibliographiques

Abdelkarim Daoud et Salem Dahech, 2012, *Résilience de l'agglomération de Sfax (Tunisie méridionale) face au changement climatique : essai*

d'évaluation, colloque de l'Association Internationale de Climatologie (AIC), 18, p. 109-127.

Adjiri Oi Adjiri, Mafou Combo Kouassi et Konan Kouamé Pascal, 2015, *Impact de la décharge d'Akouédo (Abidjan - Côte d'Ivoire) sur les populations : étude socio-économique et environnementale*, in *International Journal of Innovation and Applied Studies*, volume 13, n° 4, 10, p. 979-989.

Ekoué Lagnon Ahatefou, Moursalou Koriko, Komi Edem Koledzi, Sanonka Tchegueni et Diheenane Bafai, 2013, « Diagnostic du système de collecte des excréta et eaux usées domestiques dans les milieux inondables de la ville de Lomé : cas du quartier Zogbédji », *Environnement, Ingénierie & Développement, Episciences*, n° 65, 7, p. 12-19.

INS Congo, 2020, *Annuaire statistique de Pointe-Noire, 2018*, Pointe-Noire, 309 p.

Maketo Cris Chesnel, 2022, *Enjeux d'adaptation de la ville de Pointe-Noire au climat*, Mémoire de Master, Spécialité Géographie physique (Climatologie), Université Marien Ngouabi (ENS), 75 p.

Ministère de la Construction, de l'Urbanisme, de la Ville et du Cadre de Vie, 2016, *Schéma Directeur d'Urbanisme (SDU) de Pointe-Noire*, Rome, 88 p.

Moundza Patrice, 2014, *L'habitat urbain et le réchauffement climatique à Brazzaville*, in *Climat et environnement du Congo-Brazzaville*, Paris, L'Harmattan, p. 65-102.

Moundza Patrice, Mouthou Jean Luc et Mizhaire Bagael, 2025, « Pointe-Noire : de grands aménagements à l'horizon 2050, éléments d'un urbanisme volontariste », in *Revue Espace Géographique et Société Marocaines*, n° 95, 21, p. 48-68.

ONU-HABITAT, 2012, *République du Congo : profil urbain de Pointe-Noire*, Nairobi, Éd. Onu-Habitat, 18 p.

Samba Gaston et Moundza Patrice, 2007, *Brazzaville, croissance urbaine et problèmes environnementaux*, Nairobi, Document réalisé dans le cadre du projet PRIPODE, 16 p.

Toli Ghislain, 2020 : *Aperçu sur le climat urbain de Brazzaville entre la fin du XXe siècle et le début du XXIe siècle*, Revue Hal, 16 p.

Yamba Kafando, 2004 : *Environnement urbain et problèmes de santé à Ouagadougou : cas du quartier Cissin*, Mémoire de Master, Département de Géographie, 128 p.

BULLETIN
VILLES, TRANSPORTS, DEVELOPPEMENT LOCAL
Débats, compte rendu annuel des travaux de recherche et notes de lecture
Université Marien Ngouabi
École Normale Supérieure Brazzaville Congo
Courriel : contact@bulletin-greg.cg
Site web : www.bulletin-greg.cg

NUMERO 9, 2025
<https://doi.org/10.55595/BVTDL>

MFOUTOU ULRICH DANY, MOATILA OMAD LAUPEM, NGOUMA DAMASE L'activité maraîchère dans la contrée des « Cinq villages Pandi » (district de Mouyondzi, Congo)	11-25
BIDJOCTI SAMBIANI YADJA La ville de Cinkassé au Togo et sa région : évolution, structuration et défis (1980-2019)	27-45
MAKETO CRIS CHESNEL, N'SITA BAKEMITA PRISCA ELISABETH, TOLI GHISLAIN, NGAYI BELLVY LEMADRE, SAMBA GASTON Évolution démographique, croissance spatiale et problèmes environnementaux de Pointe-Noire (Congo)	47-64
ETOURA-ILOKY HERMANN GIRBAUD, BOKATOLAT EKANDZA ENOCK JORTIAL Analyse des structures éducatives en milieu rural au Congo : cas du district d'Ollombo	65-78
NZOUMBA MARCELINE, MOUNDZA PATRICE Le quartier 21 La Glacière, arrondissement 2 Baongo Brazzaville ..	79-100

Photo de couverture : Habitations délabrées dans le quartier Planches
à Pointe-Noire. Cliché Y. G. Bimpolo, 2021